



**F.S.U.**  
**Picardie**

**Fédération Syndicale Unitaire**

Conseil Fédéral Régional de Picardie  
25, Rue RIOLAN  
80 000 AMIENS

**Dominique PIENNE**

Secrétaire fédéral Régional

Tel : 06 87 55 05 48

Mél : [fsu.picardie@fsu.fr](mailto:fsu.picardie@fsu.fr)

**Amiens, le 11 avril 2015**

Madame le Recteur,

La réforme territoriale s'est mise en place à la va-vite, sans véritable débat public, sans associer les organisations syndicales, ni les organes représentatifs de la société civile que sont les CESER. Elle a été essentiellement présentée par la voie médiatique comme un projet de fusion de régions, la question formelle prenant le pas sur les questions de fond. Plutôt que de s'interroger sur les régions à fusionner, c'est sur le principe et les objectifs des fusions elles-mêmes que le débat aurait dû porter.

La FSU ne peut donc qu'accueillir favorablement votre souhait d'ouvrir la discussion sur l'avenir des structures et du fonctionnement de l'éducation nationale à l'échelon déconcentré.

Notre organisation a d'ores et déjà pris position sur la question du maintien de l'académie d'Amiens dans sa forme actuelle. De ce point de vue, nous nous retrouvons évidemment dans le vœu unanime exprimé par le Comité Technique Académique réuni le 17 mars dernier.

La spécificité de notre ministère dans son fonctionnement et son organisation est reconnue. Elle a ainsi conduit à ce que les services de l'éducation nationale ne soient pas inclus dans la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (la RÉATE) mise en place au 1er janvier 2010.

Par la particularité de ses missions, le nombre de ses usagers, par son mode de fonctionnement, par le maillage territorial de ses établissements, services et écoles, par l'importance numérique de ses agents et les particularités de leur gestion et de leur recrutement, l'éducation nationale se distingue des autres administrations de l'Etat et des autres services publics.

Chacun connaît le profil particulier de notre académie et de son public scolaire. Cette géographie scolaire est sensiblement différente de celle de l'académie de Lille sur bien des points. On peut ainsi citer le fort poids des problématiques scolaires liées à la ruralité, alors que l'académie de Lille est la plus urbaine de France (l'ensemble Paris-Créteil-Versailles mis à part), des indicateurs de difficultés scolaires sensiblement différents, notamment sur les compétences de base (compétence de lecture, notamment), une qualification générale de la population nettement plus faible, une polarisation de l'espace marqué par un tropisme parisien fort, notamment pour la moitié sud de l'Oise (zone la plus densément peuplée) et la pointe sud de l'Aisne...

Ces spécificités académiques supposent une politique scolaire spécifique, adaptée aux réalités des publics scolaires, qui ne peut être menée qu'en conservant une proximité qu'une académie fusionnée ne pourrait assurer.

La simple comparaison des objectifs affichés des projets académiques, bien que la FSU aurait eu bien des remarques à faire sur celui de l'académie d'Amiens, élaboré sans aucune consultation ni concertation, montre la différence des approches.

La définition de la carte des formations, par exemple, doit prendre en compte la réalité géographique et sociale des élèves. Le risque d'une trop grande concentration des formations, sur un modèle polaire ou multipolaire, est de se heurter à la fois à la faible mobilité des populations, et à la difficulté sociale qui ne rend pas toujours possible aux familles de financer une installation du jeune, lycéen ou étudiant (en STS ou toute autre formation post-bac) hors du foyer familial.

Cette difficulté serait accrue dans une « grande académie » qui, associée à une « grande région », pourrait considérer qu'une offre de formation est valide dès lors qu'un nombre suffisant de formations sont proposées, avec des capacités d'accueil suffisantes, sans prendre en compte la localisation de ces formations. Le risque serait d'autant plus grand que la question ne se pose pas du tout de la même façon dans le Pas-de-Calais, et encore moins dans le Nord compte tenu du poids de la métropole lilloise. La FSU demande depuis plusieurs années qu'une réflexion soit ainsi menée sur la carte des classes préparatoires aux grandes écoles de l'académie, dont les difficultés de recrutement sont pour certaines d'entre elles sans doute liées à leur localisation.

De même le service public de formation continue des adultes, que sont les GRETA de Picardie, risque de rencontrer des difficultés pour répondre aux appels d'offre d'une grande région et de la nouvelle organisation avec pôle emploi.

De fait, le risque de vider les zones intermédiaires, les petites villes, notamment, de la diversité de l'offre de formations et de condamner toute une partie de la population scolaire à n'avoir pas d'autre possibilité d'études ou de poursuite d'études que l'existant, ferait peser sur l'avenir de nos jeunes la menace constante d'une relégation et d'une marginalisation qu'ils ne vivent déjà que trop.

De ce point de vue, la question des interlocuteurs territoriaux se pose, mais la collectivité régionale, si elle a des prérogatives particulières, notamment dans le cadre de la définition du CPRDF, n'est pas l'unique interlocuteur de l'éducation nationale. Les départements, les intercommunalités, les communes, sont tout aussi importantes. De ce point de vue, il est nécessaire de trouver un équilibre entre un dialogue de proximité qui prenne en compte cette diversité d'interlocuteur et la nécessité d'une orientation académique forte dans sa politique scolaire. Seule une académie à taille humaine peut permettre de trouver cet équilibre.

Il va de soi, dans cette logique, qu'il ne peut être question d'une hiérarchisation des académies et des recteurs relevant d'un même ressort territorial régional. S'il est maintenu, comme nous le souhaitons, des académies distinctes, ce n'est pas pour qu'il y ait une académie et un recteur « chefs de file » et une académie et un recteur de deuxième zone.

La question de la coordination des politiques académiques, évidemment nécessaire dans certains domaines, sauf à prendre le risque d'une mise en concurrence des académies, doit aussi se faire dans la concertation et le dialogue avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, et notamment avec les organisations représentatives des personnels.

Le lieu naturel de ce dialogue serait le conseil académique de l'éducation nationale, ou un éventuel conseil interacadémique. La réflexion engagée sur le fonctionnement et l'efficacité de cette instance, sur la base d'un diagnostic partagé entre votre prédécesseur et notre organisation, est cependant loin d'être aboutie. Nous avons formulé des propositions dont nous attendons toujours qu'elles puissent être mises en débat et, surtout, déboucher sur des mises en œuvre concrètes.

La tenue de sessions conjointes des deux CTA sur les questions qui intéressent spécifiquement les relations avec la collectivité territoriale régionale, sous forme de groupes de travail inter académiques pourrait, dans l'attente d'une remise en dynamique du CAEN/CIAEN, constituer un moyen de travailler à la transparence des décisions prises.

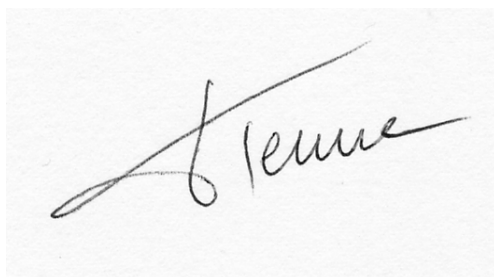
Enfin, nous ne pouvons conclure sans évoquer la question pour nous centrale des personnels, qu'il s'agisse des personnels à gestion déconcentrée à l'échelon académique, affectés en établissement, ou des personnels relevant directement des services académiques, du rectorat et des directions départementales.

Nous ne résumons évidemment pas la question posée à cela, mais une éventuelle fusion conduirait nombre de personnels de tous grades et catégories, à une forme de mobilité forcée d'autant plus pénible qu'elle ne serait pas forcément financièrement supportable pour nombre d'entre eux.

Pour les personnels du second degré, une telle fusion conduirait à des conditions d'affectation nettement dégradées dans le cadre d'un mouvement déconcentré auquel la FSU n'a jamais été favorable, et qui concerne, dans notre académie, essentiellement des jeunes collègues entrant dans le métier, ce qui n'est pas le cas des académies dont le territoire est actuellement vaste.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous ne pouvons que réaffirmer, madame le recteur, notre volonté de maintenir une académie d'Amiens sous sa forme actuelle. La FSU sera évidemment disponible, à toutes les étapes de la mise en place des nouvelles relations entre cette académie maintenue et la région nouvelle, pour participer à la réflexion sur le fonctionnement de notre administration à cet échelon.

Veillez recevoir, Madame le recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink on a light background. The signature is written in a cursive style and appears to read 'D. Pienne'.

D.PIENNE